RC APRES

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

Assurance de responsabilité civile après la livraison des produits ou la fin des travaux. Le périmètre des risques encourus après l'achèvement des travaux ou la livraison des produits ou services. C'est l'autre nom de la garantie de responsabilité civile après livraison ou travaux. Comparer RC PENDANT.

Par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel